

Le Watt Citoyen

UN PROJET 100% CITOYEN SANS AIDE BANCAIRE

Situé sur l'ancienne décharge d'Aubais (Gard), le parc solaire photovoltaïque du Watt Citoyen a été porté par de nombreux bénévoles et constitue aujourd'hui la co-propriété de 250 éco-épargnants !



CHRONOLOGIE ET ACTEURS

Début 2011 le territoire est ciblé pour la recherche et l'exploitation du gaz de schiste. Cette autorisation a suscité une vive réaction d'opposition de la part de la population et une **forte mobilisation locale** via des mouvements comme Territoire en Transition Vidourle Vaunage. De là naît **l'association des Survoltés d'Aubais**, qui souhaite transformer l'énergie dépensée dans cette lutte en énergie "positive" destinée à promouvoir le développement local. Ils contactent des acteurs du domaines des énergies renouvelables.

Vie du projet



Développement & réalisations



Enercoop accompagne le projet (conseils juridiques, modèle économique) et achète l'électricité produite à un tarif "de soutien" sur 30 ans (sans lequel le projet ne pourrait pas voir le jour). D'autres réalisations ne sont pas pour le moment envisagées mais **l'association des Survoltés participe activement à la dynamique d'essai de projets similaires** dans la Gard et souhaite se consacrer à des actions d'éducation à l'environnement, créateur de lien social.

CHIFFRES CLES

Commune de 2580 habitants

⚡ Puissance installée
250 kWc
Surface de 1300m²

💡 Production annuelle
378 000 kWh

🏠 Soit la consommation de
320 habitants (hors chauffage)

Grâce aux conseils de **Luxel, le développeur et d'Enercoop, fournisseur d'électricité renouvelable**, se profile l'idée de valoriser l'ancienne décharge communale avec **un parc photovoltaïque de petite dimension**. Luxel intervient sur la technique et la construction.

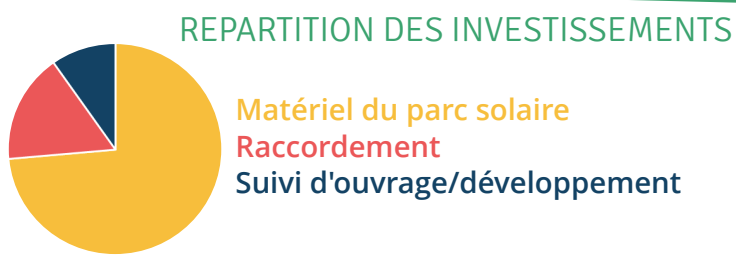
MONTAGE JURIDIQUE ET FINANCIER

Investissement : 340 000 euros - Société par actions simplifiées de 250 associés.

Le montage financier permet d'éviter le financement bancaire pour maximiser les retombées économiques locales. Toute personne qui investit le fait via une prise au capital (minimum 5% de la somme) et un **compte courant d'associé (CCA)** (95 % de la somme).

Une part = 25 euros. Les CCA sont bloqués 10 ans et rémunérés à 3 %. Dans 10 ans, la SAS pourra commencer à rembourser les associés.

Gouvernance: 1 personne = 1 voix et pondérée par des collèges.



RETOMBÉES LOCALES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'association des Survoltés, en tant que porteurs du projet, recevra annuellement 3600€ des recettes du parc pendant 30 ans pour **financer des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable.**

250 citoyens mobilisés, sensibilisés et prêts à essaimer ce genre de dynamique.

L'ancienne décharge, impropre à tout usage, a été revalorisée. Aucun impact négatif sur l'environnement observé puisque le parc couvre une surface très limitée.

BONNES PRATIQUES A RETENIR

👉 **Tisser des ponts avec l'ensemble du mouvement éco-citoyen local afin de mobiliser le maximum de gens.**

👉 Des délais et difficultés pour le foncier ont ralenti le projet, notamment du fait de longues négociations avec le bailleur public. Une preuve de plus de **la nécessaire intégration des collectivités locales à toutes les étapes du projet.** Cependant cela ne règle pas tout.

👉 **Cadre réglementaire complexe sur les collectes citoyennes** oblige à limiter grandement la diffusion d'informations précises sur les aspects financiers du projet. Il faut donc faire preuve de rigueur et d'astuces afin de mener à bien la collecte.

👉 Importance de s'appuyer sur **des compétences externes et sur les réseaux existants** afin d'être bien conseillé (pour le stratégie, les montages juridiques, la technique).

👉 Un long projet comme celui-ci peut conduire à l'essoufflement des membres, **un « turn over » régulier peut être bénéfique et amener de nouvelles énergies.** L'accueil des nouveaux est donc à soigner

👉 La mobilisation d'un volontaire en service civique a permis de soulager le noyau dur et de former un jeune à la transition énergétique citoyenne !

Parole d'acteur

"Les sociétaires viennent pour participer à la transition énergétique davantage que pour les aspects financiers ; le projet de Aubais est en phase avec leurs idées." Antoine Rousseau, président du Watt Citoyen

Aller plus loin : <https://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

